



Feuille de chou pratique Éducative

N° 1
Édition
Mai - Juin
2011

Fédération des Conseils de Parents d'Élèves du Puy de dôme



Michel CHEZE

EDITO

Depuis trois années vous m'avez accordé votre confiance. Ce premier numéro, nous l'avons vivement souhaité au sein du Conseil Local du Collège et Lycée Blaise Pascal.

Ainsi, nous avons pour ambition de renforcer notre communication, d'informer tous les parents de nos projets et réalisations pour la cité scolaire Blaise Pascal. En premier lieu, je ne manque pas de remercier toute l'équipe sans qui, rien ne serait possible.

Etre représentant des parents d'élèves FCPE au sein de la cité scolaire Blaise Pascal est un engagement au quotidien.

Vous l'avez compris, être représentant des parents d'élèves, ce n'est pas un titre honorifique, mais cela ne doit pas être un parcours du combattant.

C'est la possibilité de s'affirmer comme un partenaire actif aux valeurs reconnues. Après une longue implication, c'est avec regret que je me dis qu'il s'agit maintenant de passer « la main »...

De toutes ces années, je retiendrai sans aucun doute que la FCPE est une formidable expérience enrichissante pour tout parent mais notre association reste aussi un fabuleux espace de communication et d'échanges entre adhérents qui partagent les mêmes valeurs de laïcité, de gratuité et d'égalité des chances.

N'hésitez pas à nous rejoindre !

Votre Président du Conseil Local du Collège et du Lycée B. Pascal.

La réforme du lycée se poursuit en 1ère

La réforme du Lycée entamée lors de la rentrée 2010 pour toutes les secondes va suivre son cours à la rentrée prochaine et concerner l'ensemble des élèves de premières.

En bref, les 3 séries subsistent avec une organisation particulière : tout d'abord un tronc commun dans lequel seront enseignés le français, l'Histoire Géographie, les LV1 et 2, l'EPS, l'ECJS, l'accompagnement personnalisé et les TPE. Par ailleurs, chaque série bénéficiera d'enseignements spécifiques liés à la spécialité choisie. En outre, un « menu » d'enseignements facultatifs sera proposé aux lycéens de première qui pourront sélectionner jusqu'à 2 options parmi les 6 disciplines facultatives.

Enfin, la série L se voit renforcée d'un enseignement obligatoire qui doit être sélectionné par les jeunes au sein d'une liste de 6 propositions (CAV, latin, grec, LV1 ou LV2 renforcé). L'Education Nationale entend ainsi redorer le « blason » de la filière littéraire. Les épreuves anticipées des 1ères L au Baccalauréat restent inchangées. Les nouvelles premières ES verront le retour quant à elles de l'enseignement de physique chimie. Cette matière fera également partie des épreuves anticipées du baccalauréat. En première S, l'enseignement d'Histoire Géographie fera désormais partie des épreuves anticipées du Baccalauréat.

Les représentants des parents d'élèves FCPE suivront avec attention l'évolution de cette réforme au lycée.



Patricia SCHIANO

Conseil local FCPE
Cité scolaire
Blaise Pascal

Collège : Fabienne Irondelle

06 73 56 58 01

Lycée : Michel Chèze

06 88 07 76 35

SNCF : le cadencement

Plus d'arrêts, plus de trains de plus grande capacité

Le jeudi 24 février dernier réunissait « Quai n° 1 » à la gare SNCF de Clermont-Ferrand, des usagers, des élus locaux, des représentants du Réseau Ferré de France dont M. Romain, des représentants de la SNCF dont M. Pontoise et le chargé de la mobilité et des transports du Conseil Régional d'Auvergne, M. Bourdugue. L'animation était au rendez-vous : chacun a pu exposer son point de vue quant à la nouvelle organisation des TER dans la région. L'objectif conjoint de la SNCF, de la RFF et du Conseil Régional est d'optimiser l'offre de TER auvergnat. Le réseau de chemin de fer deviendra ainsi plus efficace pour les usagers qui devraient se satisfaire d'une grille horaire plus cohérente. L'idée est que sur une même ligne, tous les trains partent à la même minute de chaque heure ainsi que du même quai afin de simplifier le repérage des usagers. Pour mener à bien ce projet l'ensemble de la flotte de train sera désormais utilisé en Auvergne ce qui devrait palier aux problèmes récurrents de capacité et permettre ainsi une meilleure desserte des établissements scolaires clermontois. Le nombre d'arrêt va aussi augmenter, tout comme l'amplitude horaire de couverture de chaque ligne passant par la gare de Clermont. Cette nouvelle organisation qui entrera en vigueur en décembre 2011 permettra aux élèves de toute l'Auvergne de fréquenter les collèges et lycées Blaise Pascal.

Patricia SCHIANO - Pour la FCPE

SOLIDARITÉ : la bourse aux livres

Pour la FCPE, la solidarité, ce n'est pas que des mots. La rentrée, c'est aussi les livres qu'il faut acheter. La FCPE organise une Bourse Aux Livres (BAL), gérée par des parents bénévoles.

Le principe est simple :

- Vous revendez vos anciens livres en fin d'année et commandez ceux de l'année suivante en juin, dès votre inscription au lycée
- Vous récupérer les nouveaux manuels dès fin août, juste avant la rentrée scolaire



Hubert COITOUT

Les avantages évidents :

- Tout se passe au lycée : inutile de courir dans Clermont !
- Vous commandez uniquement les livres dont vous avez besoin.
- Tous les livres sont disponibles, options et cahiers de TD compris
- Nous vous fournissons un maximum d'ouvrages d'occasion. A défaut, vous bénéficiez d'un tarif réduit sur les livres neufs.
- Vous êtes propriétaires de vos livres. Vous commandez ou conservez les livres que vous souhaitez.

A la rentrée 2010, la mise en place de la réforme du lycée en classe de seconde a occasionné le changement d'un grand nombre de livres induisant un coût élevé pour les familles. La FCPE a donc mis en place un système solidaire : reprise des livres de seconde neufs au prix de l'occasion et rachat de l'ensemble des livres réformés soit une économie moyenne de 50 € par famille. Grâce au dialogue entre la FCPE et le Conseil Régional la valeur du chèque livre sera très probablement augmenté pour la rentrée de septembre 2011.

Sécurité : Avenue Carnot La FCPE s'inquiète de la vitesse des véhicules à leur passage devant l'établissement. Aussi a-t-elle interrogé en janvier 2010 les pouvoirs publics (Mairie, SMTC, Clermont Communauté) quant aux mesures qui pouvaient être prises afin de réduire la vitesse des automobilistes avenue Carnot. Seule la Mairie de Clermont-Ferrand a répondu en avril 2010. Sa lettre reprenait les aménagements existants : inscriptions au sol, 3 passages piétons dont 2 équipés d'un éclairage spécifique, panneaux annonçant la présence d'enfants, barrières. Ce courrier faisait état d'études auxquelles la Mairie comptait procéder : renforcement des systèmes d'avertissement, pose de bordures rondes entre voie auto et voie bus, mise en place de quilles de part et d'autre des passages piétons et création d'un arrêt-minute rue d'Amboise. Mais depuis avril 2010, silence ... Aussi, en février 2011, la Fcpe a-t-elle relancé la Mairie en lui adressant un nouveau courrier. En espérant que celui-ci ne restera pas lettre morte ... A suivre, donc !



Fabienne IRONDELLE

Non aux classes à plus de 35 élèves

Lors de la séance du Conseil d'Administration du 10 février dernier, les Parents d'Elèves ont voté contre la proposition de Dotation Horaire Globale du Lycée. Malgré un travail conséquent pour répartir aux mieux l'enveloppe attribuée par le Rectorat, la FCPE ne peut accepter des classes toujours plus surchargées et 182 suppressions de postes sur toute l'académie de Clermont-Ferrand. Ce même mot d'ordre a également été suivi au sein du Collège Blaise Pascal.

LES TEMPS FORTS ... LES TEMPS FORTS ... LES TEMPS FORTS ... LES TEMPS FORTS ... LES TEMPS FORTS ...

PORTES OUVERTES pour les futurs élèves de 6ème :

ACCUEIL DES FAMILLES : SAMEDI 18/06/11

RÉUNION pour les bénévoles "Bourse Aux Livres" :

AU CENTRE JEAN RICHPIN À 20 H 15 : MERCREDI 22/06/11

BOURSE AUX LIVRES DU 25 JUIN AU 1ER SEPTEMBRE

COMMANDES & DÉPÔTS : SAMEDI 25/06/11 DE 9 H À 12 H
 COMMANDES & DÉPÔTS : VENDREDI 1/07/11 DE 16 H À 19 H
 COMMANDES & DÉPÔTS : JEUDI 07/07/11 DE 16 H À 19 H
 COMMANDES & DÉPÔTS : SAMEDI 9/07/11 DE 9 H À 12 H
 COMMANDES & DÉPÔTS : MARDI 12/07/11 DE 16 H À 19 H

MISE EN SAC : JEUDI 25/08/11 DE 14 H À 19 H

RETRAITS : SAMEDI 27/08/11 DE 9 H À 12 H

RETRAITS : MARDI 30/08/11 DE 16 H À 19 H

RETRAITS : JEUDI 01/09/11 DE 15 H À 17 H